



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

appels d'offres

Question écrite n° 33672

Texte de la question

M. Nicolas Forissier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'application de la décentralisation aux procédures d'appel d'offres des administrations publiques et de ses ramifications. En effet, alors qu'elles représentent environ 50 % du potentiel local du marché des micro-ordinateurs et services associés, les administrations dans leur très grande majorité font toujours leurs appels d'offres à partir de Paris, pour des livraisons sur l'ensemble de la métropole et des DOM-TOM. Cette situation nuit durement aux acteurs de l'économie locale, en termes d'emplois et de développement. À l'heure de la décentralisation, la proximité rime pourtant avec une meilleure adéquation des moyens aux nécessités du terrain, tout en faisant pleinement participer les administrations à la vie économique locale. C'est pourquoi il lui serait reconnaissant d'offrir rapidement aux administrations locales la possibilité d'apporter leur pierre à la consommation locale, en leur permettant d'effectuer des appels d'offres régionaux.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33672

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1144

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)